

BÉATRICE GIBLIN (dir.)

LES GRANDS CONFLITS CONTEMPORAINS

Une approche géopolitique

ARMAND COLIN

Illustration de couverture : Adrià Fruitós

Mise en pages : Belle Page

Cartographie : Carl Voyer

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Armand Colin, 2024

Armand Colin est une marque de

Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-200-63775-0

LES AUTEURS

BENJAMIN AUGÉ, Chercheur associé aux centres Afrique subsaharienne et Énergie/climat de l'Institut français des relations internationales (IFRI). Il est également professeur invité à Sciences Po Paris, HEC et Clingendael aux Pays-Bas.

MYRIAM BENRAAD, Politologue, Professeure en relations internationales à l'université internationale Schiller et à l'Institut libre d'étude des relations internationales (ILERI) et des sciences politiques à Paris.

THOMAS CATTIN, Doctorant à l'IFG Lab.

FRÉDÉRIK DOUZET, Professeure à l'Institut français de géopolitique (IFG) de l'université Paris 8, directrice de l'IFG Lab et de GEODE.

FRÉDÉRIC ENCEL, Professeur à Paris School of Business (PSB), maître de conférences à l'IEP de Paris, chargé du séminaire Moyen-Orient à l'Institut français de géopolitique de l'université Paris 8.

AUDE GÉRY, Docteure en droit international public et chercheuse au sein de GEODE.

BÉATRICE GIBLIN, Géographe, Professeure honoraire à l'Institut français de géopolitique de l'université Paris 8, directrice de la revue *Hérodote*.

EMMANUEL HACHE, Économiste et prospectiviste à IFP Énergies nouvelles, Directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégique (IRIS), Chercheur associé à EconomiX-CNRS, université Paris-Nanterre.

YVES LACOSTE, Géographe, fondateur de la revue *Hérodote*, revue de géographie et de géopolitique.

BARBARA LOYER, Professeure à l'Institut français de géopolitique de l'université Paris 8, membre du comité de rédaction d'*Hérodote*.

LEILA OULKEBOUS, Doctorante et chargée d'enseignement ATER en géographie – université Bordeaux Montaigne.

ROLAND POURTIER, Professeur honoraire à l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne.

SIMON RONAI, Géographe et Urbaniste.

PHILIPPE SUBRA, Géographe, Professeur émérite à l'Institut français de géopolitique de l'université Paris 8, membre du comité de rédaction d'*Hérodote*.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

BÉATRICE GIBLIN

Une géographie des conflits semble ne présenter guère plus de caractère de nouveauté qu'une géographie de la santé ou des grandes villes. En effet, la multiplication des atlas géopolitiques et leur succès auprès d'un large public, une émission comme *Le dessous des cartes*, ou la cartographie des conflits actuels, désormais très fréquente dans la presse, ont familiarisé un grand nombre de gens avec la géographie des conflits. Cependant, la géographie des conflits pose de délicates questions de méthode du fait de leur extrême diversité : conflit local ou international, conflit latent ou ouvert, conflit armé ou diplomatique, conflits pour la terre, l'eau, le pétrole ou conflit pour des territoires sans enjeu autre que leur caractère sacré ou symbolique aux yeux d'un peuple, ou encore les conflits d'usages contradictoires, etc.

Questions de méthodes

Selon *Le Robert*, le terme *conflit* vient de *conflictus*, « choc », « lutte », « combat » au sens d'affrontement physique entre deux ou plusieurs personnes ; mais il a aussi pris, très tôt, le sens figuré de rencontre d'éléments, de sentiments contraires, conflits moraux, d'intérêts, et enfin le sens de contestation entre deux puissances qui se disputent un droit. En géographie, la caractéristique première du conflit est d'être territorialisé, c'est-à-dire qu'il doit s'inscrire sur un ou des territoires qui font l'objet de rivalités de pouvoirs pour en prendre le contrôle et celui des populations qui s'y trouvent. Le territoire est donc le plus petit dénominateur commun de tous les conflits, quels qu'ils soient.

Une géographie des conflits peut donc être organisée selon l'ordre de grandeur des territoires, objets de conflits : de quelques centaines de mètres carrés à des milliers de kilomètres carrés. Et qu'importe la taille, un conflit sur un territoire de quelques mètres carrés ne saurait être vu comme un « petit » conflit sans grand enjeu. L'exemple le plus connu, sans doute, est celui de la Vieille ville de Jérusalem et plus précisément

encore du mur des Lamentations et de l'esplanade des mosquées. Ce qui fait l'importance ou la gravité d'un conflit, c'est bien la force de l'enjeu que représente le territoire pour les protagonistes. On pense bien sûr aux enjeux économiques : pétrole, gaz, métaux rares, terres fertiles, etc., mais aussi stratégiques : détroits, cols, défilés. Des territoires sans grands enjeux économiques ou stratégiques peuvent tout autant être l'objet de très fortes rivalités dès lors qu'ils sont chargés d'une grande valeur symbolique, qu'elle soit religieuse, historique ou culturelle, comme le montre le cas de Jérusalem ou celui du Kosovo.

Ces différents types de conflits peuvent encore être classés selon leur intensité, leur durée, leur complexité, leur contexte politique qui, selon les cas, les aggrave ou les désamorce.

Ainsi, une géographie des conflits est d'abord l'inventaire méthodique de rivalités territoriales, choisies en fonction de certains critères. C'est pourquoi la géographie des conflits relève de la géographie générale, le conflit étant pris comme un phénomène qui se répartit sur l'ensemble du globe et qui, selon les situations géographiques précises, prend des caractéristiques particulières.

Une géographie des conflits implique aussi leur comparaison, de façon à faire apparaître la singularité de chacun d'eux, ne serait-ce qu'en fonction de l'ordre de grandeur des territoires disputés et de leurs configurations géographiques (relief et peuplement). Tout conflit notable se déroule dans une durée plus ou moins longue et nécessite la combinaison de la méthode du géographe et de celle de l'historien en distinguant notamment ce qui relève des temps longs et des temps courts. Cette combinaison est une des forces de l'École géographique française et une de ses spécificités. Élisée Reclus n'affirme-t-il pas que « la Géographie, c'est l'Histoire dans l'Espace et que l'Histoire, c'est la Géographie dans le Temps »¹ ? C'est pourquoi il faut préciser les circonstances géographiques précises durant lesquelles le conflit s'est amorcé et celles dans lesquelles la frontière a été tracée. Ce qui caractérise les situations conflictuelles qui relèvent de l'analyse géographique, c'est l'enchevêtrement et la multiplicité des facteurs qui les constituent tant d'un point de vue spatial que temporel ; ce qui en fait des situations dynamiques qui évoluent plus ou moins rapidement et qui, parfois, peuvent brusquement basculer dans le drame. Pour démêler cet enchevêtrement, il faut mettre en œuvre une démarche à la fois diatopique, c'est-à-dire appuyée sur le raisonnement géographique à différents niveaux d'analyse et sur les intersections des multiples ensembles spatiaux [LACOSTE, 2003], et diachroniques, c'est-à-dire appuyée sur le raisonnement historique qui intègre les différents temps de l'histoire

et du présent grâce auxquels il est possible de reconstruire la chaîne des causalités, l'engrenage souvent imprévu du conflit.

À cette maîtrise du raisonnement dans l'espace et le temps, il faut ajouter la prise en compte des représentations que chacun des protagonistes a du territoire, objet de conflit. Ce sont, en effet, elles qui sont déterminantes dans le déclenchement, l'intensité ou la durée d'un conflit.

Les représentations

Une des caractéristiques essentielles de la démarche géopolitique est la prise en compte des représentations contradictoires qu'ont les différents protagonistes du territoire en jeu. Dans le préambule du *Dictionnaire de géopolitique* [1992], Yves Lacoste expose l'importance de la prise en compte des « représentations, des idées géopolitiques personnelles et collectives des protagonistes qui se réfèrent à différents types d'arguments ou de raisonnements qui appartiennent à l'arsenal des théories géopolitiques ».

Les territoires concrets sont importants à connaître pour l'observateur détaché du conflit, mais les protagonistes agissent en fonction de représentations des territoires pour le contrôle desquels ils se mobilisent.

Ces représentations géopolitiques n'ont parfois pas grand fondement historique, culturel ou politique. Mais ce n'est pas parce qu'une représentation est inexacte qu'elle doit être ignorée de l'analyse car elle peut avoir une formidable capacité mobilisatrice, lorsqu'il s'agit du territoire de la nation.

Nombre de combattants sont partis et partent encore à la guerre avec l'assurance de la justesse de leur droit sur le territoire en jeu en sous-estimant la détermination de leurs adversaires tout aussi convaincus de leur bon droit sur ce même territoire. Il faut cette conviction pour accepter de mourir et de tuer. Faire une analyse géopolitique d'un conflit nécessite donc de confronter les représentations géopolitiques antagonistes des adversaires, chacune étant partielle et passant sous silence des données naturelles (généralement de relief) ou historiques qui lui sont défavorables et qui affaiblissent son argumentation.

Démocratie et conflit

On pourrait considérer qu'il y a une sorte de paradoxe à associer ces deux termes, car la démocratie est perçue comme un système politique permettant sinon d'éviter le conflit, du moins de le résoudre par des processus de concertation, de débats, de vote, la décision de la majorité prise à l'issue d'un processus démocratique s'imposant à tous.

On sait que l'idée de démocratie est apparue au sein de la Cité grecque, plus particulièrement à Athènes et, pourtant, cela n'a pas empêché les cités grecques de s'affronter militairement à plusieurs reprises.

La démocratie favorise aussi l'apparition de nouveaux conflits qui ne pouvaient s'exprimer ou se développer dans un contexte de coercition politique ou de moindre expression démocratique. C'est le cas par exemple à Berlin, où les mobilisations citoyennes pacifiques aboutirent à la chute du mur grâce à la politique d'ouverture de Mikhaïl Gorbatchev, secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique. Lorsqu'à l'été 1989, il déclara que l'Union soviétique ne s'immiscerait plus dans les affaires intérieures de ses États satellites, la crainte d'une répression comparable à celle du printemps de Prague (août 1968) s'éloignait. Cette politique permit au système totalitaire d'évoluer vers la démocratie. Mais elle conduisit aussi à l'éclatement de l'URSS et à la résurgence de conflits anciens dont les peuples gardent la mémoire.

Par ailleurs, la démocratie permet aux citoyens concernés de débattre du bien-fondé d'un conflit et parfois de peser sur les choix des responsables politiques. L'un des exemples les plus fameux est celui du poids de l'opinion publique américaine, de plus en plus hostile à la guerre du Vietnam, car elle n'en percevait pas ou plus le bien-fondé, dans la décision du gouvernement américain d'y mettre fin. S'il est vraisemblable que le rôle de l'opinion publique américaine n'a pas été aussi déterminant qu'on le dit, les débats suscités au sein de la population permettent néanmoins l'expression de nouvelles revendications qui élargissent dès lors le champ des rivalités de pouvoirs concernant les territoires ; ces rivalités se déroulent autrement. D'où l'intérêt civique d'une géographie des conflits. Ces débats sont d'autant plus fréquents que les informations sur les conflits et les représentations contradictoires qu'en ont les protagonistes sont largement diffusées par les médias.

L'exemple de la France à propos des conflits liés à l'aménagement du territoire est à cet égard probant. Si, jusque dans les années 1970, l'annonce d'une infrastructure de transport (autoroute, voie ferrée, etc.) était vécue localement comme une aubaine, il n'en est plus de même aujourd'hui. C'est d'ailleurs la contestation par des associations de riverains du tracé de la ligne du TGV au sud de Valence qui a conduit le gouvernement à mettre en place une démarche de concertation (le débat public) afin de prévenir ou de résoudre ces situations conflictuelles. Des projets industriels plus modestes ou le fonctionnement d'entreprises réputées polluantes peuvent eux aussi susciter de fortes oppositions. Incontestablement, les conflits aménagement/environnement ou développement économique/environnement se multiplient. Ces situations conflictuelles ont une incidence importante pour les promoteurs des projets contestés : retard dans leur réalisation, voire même leur abandon, augmentation des coûts à cause des modifications exigées par les riverains. Ceci traduit une évolution profonde du comportement social qui résulte non seulement de l'accroissement de la démocratie mais aussi de l'élévation du niveau de vie et de la formation intellectuelle qui favorise des prises de parole sur des questions relevant jusqu'alors exclusivement de la compétence des dirigeants d'entreprises et des ingénieurs des grands corps de l'État. Désormais, les associations, par l'intermédiaire des médias, ont du pouvoir, et les intérêts des uns sont souvent contradictoires avec les intérêts des autres. Or, comme la presse locale rend compte de leurs débats, un grand nombre de citoyens et donc d'électeurs, sont informés des enjeux, ce qui peut avoir quelques conséquences sur le plan électoral. C'est pourquoi les élus accordent une grande attention aux discours de ces associations.

La médiatisation des conflits contribue à en diffuser les représentations qui alimentent alors le débat entre citoyens, du moins ceux qui se sentent concernés. Ainsi, la décentralisation a transformé la politique d'aménagement du territoire en un jeu d'acteurs très complexe.

Les critères du choix des exemples

Nous avons choisi d'organiser cette géographie des conflits selon trois critères : la taille du territoire sur lequel s'inscrit le conflit, son intensité et sa complexité qui nécessite pour être comprise de prendre en compte plusieurs niveaux d'analyse et de multiples intersections d'ensembles spatiaux, enfin les représentations contradictoires dont le conflit est l'objet.

Les conflits locaux urbains et ruraux

Nombre de conflits ont pour théâtre la ville. Cependant, les conflits urbains sont très divers car ils n'ont ni les mêmes causes, ni les mêmes objectifs. Ainsi, il est des conflits urbains dont l'issue peut largement dépasser le seul cadre de la ville où ils ont lieu. Par exemple, prendre le contrôle d'une capitale, lieu central du pouvoir politique et souvent aussi de l'économie, permet de prendre le contrôle d'un pays. D'autres conflits urbains n'ont guère de conséquences au-delà des territoires où ils ont lieu, même s'ils peuvent, selon leur niveau de gravité, influencer les politiques nationales. C'est le cas des luttes entre quartiers à Paris de 1789 à 1794 qui ont eu des répercussions sur l'assemblée et dans l'ensemble du pays (Montagnards, Girondins). Ils peuvent également influencer les politiques internationales, comme avec Jérusalem, cas géopolitique exceptionnel s'il en est !

Il s'agit principalement de petits territoires, par exemple de quartiers, au sein de grandes agglomérations : affrontements entre quartiers riches et quartiers pauvres, surtout quand ils sont voisins.

Les conflits peuvent être latents puis brutalement réactivés et donner lieu à des affrontements violents à répétition, voire se transformer en guerre ouverte pendant un certain temps, comme ce fut le cas à Beyrouth pendant la guerre civile (1975-1990) ou à Bagdad, après la chute de Saddam Hussein.

Dans nos sociétés démocratiques, ils ont des formes beaucoup plus policées. Il en est de même pour les rivalités de pouvoir entre acteurs politiques qui s'exercent dans un cadre plus ou moins institutionnel. La métropole de Marseille par exemple est un territoire de conflit où s'affrontent la ville de Marseille, les communes périphériques, la Région et l'État qui ne parviennent pas à mettre fin à ces rivalités. L'enjeu politique majeur reste le contrôle du pouvoir sur l'ensemble du territoire de l'agglomération marseillaise mais aussi sur les dizaines de territoires plus petits qui la composent, quartiers, villes et intercommunalités dans lesquels chaque élu défend son pouvoir au nom des intérêts de ses électeurs.

La frontière, lieu de conflit

C'est presque une évidence, dans la mesure où la plupart des frontières des États résultent de leurs rapports de forces militaires à un moment donné de leur histoire. Un grand nombre de frontières ne sont plus conflictuelles, la souveraineté de chaque État sur son territoire étant

bien établie et reconnue de ses voisins immédiats. Cependant, à la suite de l'éclatement de l'URSS et de la Yougoslavie, des conflits frontaliers ont resurgi ou sont apparus pour la première fois (cas de la frontière entre la Russie et l'Estonie ou de Sarajevo), tandis que d'autres, plus rarement il est vrai, disparaissaient comme entre la RFA et l'Allemagne de l'Est, du fait de la réunification.

Les géographes, ont longtemps négligé les frontières se contentant d'opposer les frontières « naturelles », par essences non conflictuelles, aux frontières « artificielles ». Puis, il a été de plus en plus admis que toute frontière est le résultat d'un rapport de force politique et que seules certaines caractéristiques spécifiques du relief peuvent faciliter la défense de certaines portions de frontière. Quand une frontière correspond à un accident topographique, à une vallée ou une ligne de crête, c'est que les responsables politiques et/ou les militaires ont choisi cet obstacle naturel comme devant être la frontière de l'État.

Les conflits frontaliers concernent généralement des territoires de plusieurs dizaines de kilomètres et doivent donc être analysés en portant attention aux caractéristiques géographiques précises du territoire objet de conflit. En effet, le tracé d'une frontière sur une carte à petite échelle (au Sahara, au Moyen-Orient, par exemple) se fait toujours plus rapidement que le bornage sur le terrain, et c'est souvent celui-ci qui fait apparaître les conflits sur des portions de territoire précises où le tracé de la frontière est contesté. En outre, la complexité des conflits frontaliers est fonction du plus ou moins grand nombre d'intersections d'ensembles spatiaux qu'elle recoupe : relief, anciennes frontières, ensembles linguistiques ou religieux.

Au Moyen-Orient le groupe terroriste Daech (acronyme arabe de l'État islamique) avait la volonté d'effacer par la guerre les frontières entre la Syrie et l'Irak, sous le prétexte que ce sont des frontières coloniales imposées par les impérialismes français et britannique dans le but de créer des États sur le modèle de ceux qui existent en Occident pour diviser les musulmans. Or, selon le Coran, ceux-ci forment une seule et même communauté à la fois religieuse et politique, l'Umma, il faut donc supprimer les États pour la reconstituer, Daech et son leader Abou Bakr al-Baghdadi, calife auto proclamé de « l'État islamique » ont commencé en instaurant un « État » dont le territoire s'étendait de part et d'autre de la frontière irako-syrienne et dont les lois étaient conformes à la sharia. Pour détruire cet État islamique terroriste une coalition internationale a été créée en 2014, à l'initiative des États-Unis. Cinq ans plus tard Daech était vaincu. Mais d'autres groupes islamiques terroristes plus ou moins actifs perdurent. Ainsi, le

7 octobre 2023 des commandos du Hamas parti islamique palestinien qui gouverne Gaza, ont pénétré en Israël pour y massacrer plus de 1 000 civils et 300 policiers et soldats, ainsi que la prise en otages de 240 autres personnes, civiles pour la plupart, franchissant une frontière que les Israéliens estimaient infranchissable du fait d'un système de sécurité qu'ils pensaient très performant.

Enfin, ce n'est pas parce que le tracé de la frontière fait consensus que la frontière ne peut plus être un lieu de conflit. En effet, la préoccupation des États développés de limiter les arrivées de travailleurs étrangers sur leur territoire s'accompagne d'un renforcement du contrôle (frontière États-Unis-Mexique) de leurs frontières qui engendrent un conflit entre ceux qui veulent entrer sur le territoire et ceux qui s'y opposent, forces de police ou population.

Les nationalismes régionaux

Alors que dans les pays autrefois colonisés le sentiment de former une nation s'est matérialisé par la conquête de l'indépendance, celle-ci n'a pourtant pas nécessairement suffi à rendre ce sentiment assez puissant pour résister à des mouvements centrifuges pouvant conduire à la partition de l'État, comme c'est le cas avec la partition du Soudan en 2011. De vieux États dont les nations ne se sont pas formées lors de luttes d'indépendance (c'est le cas de la France et de l'Angleterre), ne sont pas à l'abri de voir naître des mouvements régionalistes qui, en se radicalisant, peuvent se transformer en nationalismes régionaux qui, dans certaines circonstances, peuvent conduire à l'indépendance. C'est clairement le projet des nationalistes basques et des indépendantistes catalans en Espagne.

Par ailleurs, l'affirmation de ces nationalismes régionaux est liée à un accroissement de la démocratie et à une plus grande liberté d'expression, ce qui, d'ailleurs, a contribué à leur renaissance et permis d'éviter les affrontements violents en trouvant des compromis, à l'exception notable des Basques, des Corses et des Irlandais de l'Ulster.

Qu'est-ce qui conduit des petits groupes à contester leur appartenance à une nation, à un État ? Pour comprendre le processus qui les amène à une position aussi radicale, il est nécessaire de prendre en compte les représentations, les idées géopolitiques qu'ils se font de leur situation politique. Ainsi, pour les militants de la cause nationaliste régionale, l'idée géopolitique qui conduit leur action est qu'il faut libérer leur territoire et la population qui s'y trouve de la domination d'un État jugé oppresseur, dominateur, responsable du « génocide » (sic)

de leur culture, de leur langue et, dans certains cas, de leur sous-développement économique ; mais ce peut être aussi la volonté de ne plus partager les fruits de la prospérité économique régionale avec d'autres (Lombardie, Flandre belge, Écosse, Catalogne). L'intensité du conflit est très variable, allant de la revendication culturelle de bon aloi au terrorisme meurtrier, même quand le contexte politique est des plus démocratiques.

La conquête des ressources

De nombreux travaux ont montré le rôle spécifique des ressources naturelles dans l'augmentation du risque de conflictualité. Selon la nature des ressources naturelles, ces conflits qui s'inscrivent dans des territoires précis mettent en jeu des acteurs de niveaux différents. Par exemple, les investissements très élevés dans l'exploitation du pétrole nécessitent la présence de grandes entreprises pétrolières internationales qui s'appuient soit sur des réseaux de pouvoir nationaux qui eux-mêmes utilisent des relais locaux ; soit sur des rebelles qui peuvent agir aux niveaux national et local et qui, par le conflit, cherchent à prendre le contrôle du territoire pour en tirer profit. Dans le cas des richesses minières, cela peut prendre la forme de guerres de pillage, très localisées sur le gisement ; les armées locales ou milices à bases ethniques utilisent une main-d'œuvre contrainte par la force, l'écoulement de la marchandise devant se faire avec l'aide de réseaux nationaux ou étrangers.

Les ressources naturelles comme les terres arables ou l'eau, rares dans certaines zones, peuvent alimenter des conflits locaux ou régionaux. Les liens entre conflictualité et ressources en eau sont complexes et relèvent d'une grande diversité de situations en termes d'acteurs en présence et d'échelles, allant du local au global. C'est pourquoi l'expression « guerres de l'eau » prête souvent à confusion selon qui l'utilise et pourquoi. Cet ouvrage analysera les conflits entre États autour du contrôle des eaux transfrontalières et sur l'eau douce. Ne seront donc pas traités les conflits potentiels liés au contrôle de zones stratégiques dans les mers et océans, notamment les litiges relatifs aux délimitations des zones économiques exclusives (ZEE).

Les conflits transnationaux

Les conflits transnationaux sont les plus classiques des conflits géopolitiques : rivalités de pouvoir entre États pour prendre ou garder

le contrôle de leur territoire. Leur étude fut longtemps le domaine privilégié des relations internationales. Il y eut au ^{xx}^e siècle plusieurs théories cherchant à les modéliser : libérale, réaliste, constructiviste. Mais, désormais, les États ne sont plus les seuls acteurs des relations internationales. Ainsi les ONG, les entreprises multinationales, les institutions internationales, voire les médias et les opinions publiques dans les États démocratiques, peuvent jouer un rôle dans l'évolution d'un conflit. En outre, les répercussions d'un conflit interétatique peuvent toucher des États qui, à première vue, n'en sont pas partie prenante et se trouvent à des milliers de kilomètres du conflit. C'est le cas presque emblématique du conflit israélo-palestinien aux répercussions tangibles non seulement dans la région du Moyen-Orient, Iran compris, mais aussi dans les États démocratiques européens où les populations arabo-musulmane et juive sont importantes bien que minoritaires. Les États-Unis sont également concernés par ce conflit la minorité juive y étant très active à défendre les intérêts d'Israël d'autant plus qu'elle pèse lourd dans les élections présidentielles américaines grâce à ses financements et au nombre de ses électeurs.

Ainsi, le conflit israélo-palestinien met en jeu des territoires d'ordres de grandeur très différents. Du plus petit au plus vaste : quelques dizaines de mètres pour le conflit au cœur de Jérusalem ; des dizaines de kilomètres pour le conflit entre Palestiniens et populations des colonies juives en Cisjordanie, pour les tensions existant le long du « Mur » que construisent les Israéliens ou encore pour les zones d'affrontement avec le Hezbollah libanais ; des centaines de kilomètres si l'on considère le rôle de l'Iran qui appuie et finance le Hezbollah au Liban et le Hamas à Gaza ; et, enfin, des milliers de kilomètres si l'on prend en compte la présence militaire des États-Unis dans la région (avec la VI^e flotte et troupes basées en Arabie saoudite et en Irak).

Enfin depuis le 24 février 2022, date de l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe, la guerre est de nouveau aux portes de l'Union européenne avec une dimension nouvelle, celle de la menace de l'utilisation d'armes nucléaires qui pèse sur l'ensemble du continent européen. Cette invasion d'un État souverain qui ne menaçait en rien la Russie, est la violation assumée du droit international et de la Charte des Nations unies pourtant signée par la Russie, membre permanent de son Conseil de sécurité et donc normalement garante de son respect. Parmi les raisons de son déclenchement il faut accorder de l'importance aux représentations géopolitiques que les Russes ont de l'Ukraine, à qui ils dénie le droit d'exister, la considérant comme partie intégrante du monde russe et donc indissociable de la Russie.

Cette invasion russe a des conséquences géopolitiques majeures pour l'Union européenne, l'OTAN, l'Afrique. Les pays démocratiques réalisent qu'ils sont les seuls à apporter un soutien militaire et financier à l'Ukraine, alors que les autres pays voient dans cette guerre l'opportunité de mettre fin à l'hégémonie occidentale, en particulier celle des États-Unis.

Le cyberspace

Enfin, il existe un nouveau type de conflits qui n'ont plus lieu sur le territoire terrestre, il s'agit des conflits du cyber espace où les rivalités entre les États n'y sont pas moins vives, chacun essayant de marquer son « territoire » dans l'espace. En effet, l'expansion irrésistible des systèmes d'information et de communication à travers le monde génère de nouveaux enjeux géopolitiques qui donnent lieu à des stratégies de domination de la part des États aux intérêts divergents qui cherchent à en contrôler le contenu, le fonctionnement et le développement économique. Il suffit de voir comment Daech est passé maître dans l'art de la communication et de la propagande sur internet.

Le cyberspace est désormais perçu à la fois comme une menace et une ressource dans la plupart des conflits géopolitiques contemporains. Pour les armées de nombreuses nations, dont la France, il est même devenu un enjeu stratégique majeur et un champ de confrontation à part entière. Cette représentation laisse peu de place à la vulnérabilité, pourtant intrinsèque au cyberspace, et encourage le renforcement des capacités défensives et le développement d'un véritable arsenal offensif et de commandements militaires spécialisés. Or le cyberspace représente un véritable défi stratégique. Contrairement aux autres domaines militaires que sont la terre, la mer, l'air et l'espace, ce milieu, né de l'interconnexion globale des systèmes d'information et de communication, n'est pas un milieu naturel. Il est entièrement façonné par l'homme et surtout en reconfiguration rapide et permanente. C'est donc un domaine difficile à appréhender et encore plus à représenter, en raison de sa géographie complexe et changeante, et pour part intangible. On ne sait pas encore très bien ce qu'est un terrain militaire dans le cyberspace, et il n'existe pas vraiment de cartes d'État-major du cyberspace.

PREMIÈRE PARTIE

**LES CONFLITS LOCAUX
URBAINS ET RURAUX**

Exemplaire PRESSE
© ARMAND COLIN

INTRODUCTION

BÉATRICE GIBLIN

Pourquoi commencer cet ouvrage par des conflits qui se déroulent sur de petits territoires, parfois d'une centaine de mètres carrés seulement, et qui ne font pas des milliers de morts ?

Ce choix répond à la préoccupation de montrer que, quelles que soient la taille du territoire et la diversité des enjeux de conflits, la méthode de leur analyse mise en œuvre reste la même : analyse précise des lieux où se déroule le conflit, de l'extension de son impact au niveau régional, national voire international, identification des rivalités de pouvoir en jeu, prise en compte du contexte géographique (y compris parfois physique, le relief, l'hydrographie), politique, économique, social de son déclenchement, des différents acteurs qui interviennent dans son déroulement et dans sa résolution, et enfin, prise en compte des représentations qu'ont les protagonistes du territoire objet du conflit et comment celles-ci sont utilisées dans les stratégies mises en œuvre pour mobiliser la population.

Les conflits des sociétés démocratiques développées

Il existe, dans des sociétés démocratiques développées, des conflits urbains et ruraux parfois violents qui ont pour origine des causes économiques, sociales et/ou écologiques. Cependant, pour faire éclater le conflit, il faut un facteur déclenchant. L'origine de la plupart des violences urbaines depuis les années 1980 est à trouver dans la mort d'un jeune – militant ou de banlieue – impliquant la présence des forces de l'ordre.

Le cas de la France est singulier. Les banlieues dites « difficiles » sont des petits territoires sur lesquels se pose, de façon aiguë et contradictoire, la question très géopolitique de la nation et du peuple français. En effet, dans ces banlieues se trouvent concentrés nombre de Français issus de populations autrefois colonisées. Or, dans l'esprit des Français des

générationnés nées avant les années 1960, y compris les enfants d'immigrés italiens, polonais, belges, la France est une nation enracinée dans l'histoire culturelle religieuse et politique ancienne du seul hexagone ; elle n'inclut donc pas l'histoire de l'empire colonial qui, dans leur représentation, ne fait pas partie du territoire « national ». Or, de nombreux Français sont nés dans des familles originaires de pays où l'idée de nation s'est forgée ou consolidée dans la lutte contre la domination française : Tunisie, Algérie, Maroc, mais aussi Sénégal, Côte d'Ivoire... Ces immigrés sont arrivés en France pour fuir la misère ou la guerre, mais beaucoup d'entre eux n'ont jamais abandonné l'espoir de revenir et d'enraciner à nouveau leur famille dans le sol natal. Leurs enfants se retrouvent porteurs de diverses traditions et sont pris dans des fidélités contradictoires : celle que leur famille tente de leur inculquer malgré le déracinement, et celle que leur transmettent l'école et leurs cercles d'amitiés en France. Par ailleurs, l'État, malgré les politiques mises en place – amélioration de l'habitat, désenclavement de certains quartiers, « dé-densification » –, n'a pas résolu la question de la concentration de la pauvreté de populations d'origines immigrées dans ces quartiers. C'est pourquoi le débat est toujours plus intense sur la question de savoir comment aboutir à une égalité réelle qui diminuerait le risque de conflit d'envergure dans ces territoires ou partant de ces territoires. Enfin, les rivalités entre bandes de trafiquants pour le contrôle de territoires où se pratique la vente, génèrent de graves conflits meurtriers – comme dans les cités nord de Marseille – qui empoisonnent la vie des habitants et qui contribuent à les discriminer aux yeux du reste de la population.

La ville est aussi, du fait de l'immigration d'étrangers venus de milieux culturels de plus en plus divers, le lieu du regroupement de ces populations par communautés par le biais des réseaux d'entraide notamment. Le caractère multiculturel d'une population ne devient un problème que dans le cas où les revendications de certains groupes s'inscrivent dans des stratégies visant à contrôler des territoires urbains par le biais d'un affichage dans l'espace public de pratiques qui peuvent susciter des débats et polémiques dont l'impact s'étend aux débats géopolitiques nationaux, tel que le port du voile intégral.

Néanmoins, chaque conflit a sa singularité qu'il est utile d'identifier pour mieux le comprendre. Analyser ce type de conflits revient à repérer et à tracer sur une carte l'ensemble spatial de chacun des phénomènes pris en compte, en accordant de l'attention au(x) phénomène(s) qui, justement, le distingue(nt) des autres.

Dans les sociétés démocratiques développées, il est de très nombreux conflits urbains et environnementaux qui n'ont généralement

pas de caractère de violence et qui n'en relèvent pas moins de l'analyse géopolitique. L'expression du mécontentement, ou de l'opposition y prend des formes plus policées, manifestations, référendum d'initiative populaire, sanction aux élections, tribune dans la presse : autant de moyens de créer un rapport de force pour contraindre le pouvoir, qu'il soit local, régional ou national, à revenir sur sa décision. En effet, surtout dans les sociétés démocratiques, les rivalités entre forces politiques se combinent à des relations socio-spatiales, à des alliances ou ententes, parfois même entre anciens adversaires.

Marseille : rivalités multiples pour le contrôle des territoires

L'exemple de Marseille a été choisi car cette grande agglomération, la deuxième de France, concentre sur son territoire plusieurs des conflits qui caractérisent les villes françaises : ségrégation urbaine exacerbée entre l'habitat résidentiel aisé des quartiers sud et les cités des quartiers nord paupérisés qui sont en quelque sorte la banlieue pauvre de Marseille sur le territoire même de la ville ; contraste électoral entre le vote d'extrême gauche et le vote d'extrême droite dans des quartiers voisins ; rénovation et gentrification du quartier Euromed et habitat indigne du centre-ville ; une métropole inefficace avec une ville centre lourdement endettée entourée de communes périphériques dynamiques et prospères qui ne se montrent pas solidaires avec la ville centre. Ajoutons les règlements de comptes mortels fréquents entre trafiquants de drogue dont les activités gangrèment la vie quotidienne des habitants des cités nord et insécurisent certaines artères du centre.

Cette situation si particulière et si dangereuse résulte en grande partie d'une gestion municipale désastreuse pendant plusieurs dizaines d'années et de rivalités politiques au niveau de l'agglomération qui ont bloqué toute possibilité d'action collective. C'est ce qui a contraint l'État à accorder des moyens, y compris financiers, exceptionnels pour tenter de débloquer et d'améliorer la situation.

Les conflits d'usage : eau, pouvoir et territoires

Les conflits d'usage liés au contrôle des ressources hydrologiques sont désormais les plus fréquents. Si les sociétés développées sont de plus en plus adeptes du développement durable, force est de constater que leurs pratiques quotidiennes restent inchangées. Et même, il faut remarquer que la demande en eau s'accroît avec les changements de mode culturelle, la croissance urbaine et les loisirs (golf, piscines...). Ainsi en France, où l'eau est globalement abondante, les conflits d'usage de l'eau se multiplient et, en certains endroits, la dégradation de la qualité de l'eau est préoccupante (par exemple, concentration des nitrates en Bretagne du fait de l'élevage hors sol intensif des porcs). Localement, cette situation provoque des tensions entre acteurs et des rivalités sur des territoires où se convoite la gestion durable des ressources en eaux superficielles et souterraines. Les situations de conflit sont liées à un contexte particulier, un milieu écologique fragile (zone humide au contact de l'eau salée marine et de l'eau douce de la rivière) et des usagers de l'eau multiples (ostréiculteur, conchyliculteur, agriculteur – maïs – aménageurs d'équipements touristiques). C'est par exemple le cas de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres où la diversité des usages de l'eau s'est accrue régulièrement, provoquant des manques accentués par la pollution, le déficit pluviométrique, l'augmentation considérable de la consommation de l'eau par l'agriculture. La question du partage de l'eau y est particulièrement conflictuelle. Gérer l'eau n'est donc pas seulement une affaire technique mais aussi un acte politique, et la diversité des acteurs politiques à l'échelle locale, intercommunale, départementale, régionale auxquels s'ajoute un maillage de territoires aux limites autres que celles des collectivités territoriales classiques (les SAGE – Schéma d'aménagement et de gestion des eaux –, les agences de Bassin, etc.) opacifie ces enjeux de pouvoirs et rend le contrôle démocratique presque impossible.

L'exceptionnalité de Jérusalem

Jérusalem est un cas unique dans l'histoire et la géographie du monde qui, en tant qu'objet de conflit urbain, est la ville la plus connue dans le monde, même si les caractéristiques précises du territoire ne sont, elles, guère connues. Le cas de Jérusalem est en fait exemplaire de l'efficacité de la démarche géopolitique qui est à la fois diatopique et

diachronique et qui tient compte des représentations contradictoires du territoire. Jérusalem illustre mieux que toute autre ville quatre points essentiels de la démarche géopolitique :

- les rivalités de pouvoir pour le contrôle d'un très petit territoire peuvent avoir un impact sur des espaces de beaucoup plus vastes dimensions (certains évoquent la stabilité du monde !)

- les représentations contradictoires que se font du territoire les protagonistes du conflit sont indispensables à prendre en compte pour comprendre la très difficile résolution de ce conflit ;

- le raisonnement diachronique alliant des temps longs et même très longs aux temps courts des affrontements politiques récents est indispensable ;

- les caractéristiques du milieu physique (topographie et sécheresse méditerranéenne) jouent aussi leur rôle dans les stratégies mises en œuvre, principalement par les Israéliens.

Ajoutons encore que, dans la société démocratique israélienne, les rivalités de pouvoir pour le contrôle du territoire s'exercent aussi entre Israéliens, car tous n'ont pas la même représentation de ce que doit devenir la capitale éternelle et sacrée d'Israël.

La ségrégation, source des conflits entre quartiers

La difficile gentrification du centre-ville historique

La centralité est le lieu de rencontre de tous les habitants d'une ville où se situent les équipements et les commerces les plus fréquentés et où s'exprime son identité et les lieux de pouvoir. À Marseille les quartiers Belsunce, Noailles et le vieux port, reliés par la Canebière, qui ont été le support traditionnel de cette centralité historique, sont aujourd'hui envahis par les touristes et désertée par les élites économiques et politiques qui lui ont préféré les quartiers sud ou Euromed. Depuis plus de 20 ans, il y a une volonté latente d'embourgeoisement du centre-ville en diversifiant l'offre commerciale et en requalifiant le parc de logements et l'espace public. Ainsi, a été créé en 2003 un groupement d'intérêt public (GIP) Marseille Rénovation Urbaine qui est un partenariat public² pour un vaste projet concernant l'habitat, les équipements publics et l'espace urbain sur 1 000 hectares. Une rénovation qui ne s'est pas concrétisée aussi vite et autant qu'espéré : en 20 ans, seuls 1 800 logements, sur 120 000 que comptait le Périmètre de restauration immobilière de 1 000 hectares, ont été réhabilités. Cette difficulté pour éradiquer l'habitat indigne peut s'expliquer par la complexité d'un chantier hors norme (35 pôles d'intervention : soit 7 arrondissements de la ville concernés), par les contraintes du tissu urbain et par un nombre élevé de petites parcelles réparties dans de nombreuses copropriétés dégradées appartenant à des propriétaires privés, ou publics qui n'ont pas les moyens ou la volonté de requalifier leur patrimoine. En effet, dans ce centre-ville les catégories populaires et immigrées sont surreprésentées dans des logements souvent dégradés appartenant à des propriétaires qui encaissent les loyers sans réaliser les travaux d'entretien. Ainsi les 2^e et 3^e arrondissements ont une proportion importante de logements privés, sociaux de fait, avec des taux de pauvreté proches des 50 %. Cependant, les locataires acceptent cette situation car ils craignent que la rénovation de leurs logements ne les contraigne à quitter le centre-ville.

Cette absence de rénovation urbaine découle aussi des dysfonctionnements de la société publique locale pour la rénovation du centre dont l'actionnaire majoritaire est la Métropole et non la ville de Marseille. La Chambre régionale des comptes a dénoncé le bilan insignifiant de l'opération « grand centre-ville » de 2010 à 2018 : 31 logements neufs produits pour 1 400 prévus, 14 logements améliorés sur les 2 000 prévus, 68 immeubles propriété de la ville n'ont pas

été entretenus. « Une absence de décideur identifié et légitime, pas de réunions du comité technique, impossibilité de travailler avec l'État, la mainmise totale des collectivités actionnaires sur la SOLEAM leur a permis d'imposer des bouleversements incessants affectant les projets engagés avant leur mise en sommeil prolongé... »³.

En dépit de multiples alertes, cette impasse du mal logement a été tragiquement révélée le 5 novembre 2018 par l'effondrement de deux immeubles de la rue d'Aubagne et la mort de 8 personnes en plein centre-ville. L'incurie des gestionnaires a provoqué, sous l'impulsion de l'État, la reprise du projet de requalification du périmètre de 1 000 hectares où il s'agit soit d'aider les propriétaires privés à faire les travaux indispensables soit que la puissance publique rachète les immeubles. Ce Projet partenarial d'aménagement copiloté depuis juillet 2019 avec la Métropole démarre en 2023 dans quatre îlots prioritaires regroupant 1 829 logements répartis dans 314 immeubles autour de la Cannebière. La ville a cédé 19 immeubles dégradés de son patrimoine à la Société publique locale d'aménagement d'intérêt national pour créer majoritairement des logements sociaux.

La rénovation du centre-ville est aussi ralentie par les rivalités politiques que soulèvent ces programmes. Certains élus, au nom de la défense des locataires pauvres, s'opposent à la gentrification. Ainsi, le renouvellement urbain de la rue haussmannienne de la République, à partir de 2004, a déclenché des mobilisations pour freiner ce processus qui a néanmoins été accéléré avec les aménagements liés en 2013 à l'année européenne de la culture : inauguration du MUCEM et réhabilitation du vieux port. Aux marges du centre dans le quartier populaire et noctambule de La Plaine le réaménagement contesté de la place Jaurès a entraîné l'opposition d'une jeunesse créative diplômée mais souvent précaire. C'est aussi un milieu militant attiré par les discours radicaux (vote LFI) et qui résistent à la gentrification.

Des quartiers sud qui n'ont rien en commun avec les quartiers nord

Les quartiers sud résidentiels se caractérisent par une économie balnéaire et de loisirs liée à la proximité des plages. Ces quartiers ont été progressivement dotés d'équipements tel le stade Vélodrome et des centres commerciaux tournés vers des populations économiquement et socialement bien dotées. Ils sont devenus peu à peu une autre centralité pour de riches marseillais qui fréquentent peu le centre historique et jamais les quartiers nord.